

Niort, le lundi 19 juin 2017

Communiqué de presse

La CCI Deux-Sèvres vient d'obtenir la certification AFNOR pour son organisme de formation

L'organisme de formation de la CCI Deux-Sèvres vient d'obtenir sa certification conforme au référentiel Afnor intitulé « Conformité au décret formation professionnelle ».

Ce label, aujourd'hui indispensable pour être reconnu par les financeurs, est un gage de reconnaissance du professionnalisme et de l'engagement du service formation de la CCI Deux-Sèvres mesuré notamment par la satisfaction durable de ses clients. Cette certification témoigne de sa démarche de qualité globale qui couvre l'ensemble de sa prestation de services.

Par cette certification la CCI Deux-Sèvres est ainsi conforme aux exigences du décret qualité du 30 juin 2015 pour les organismes de formation et répond aux critères fixés.

Nous restons à votre disposition pour vous renseigner plus en détails sur cette information.

Contact presse

Vincent ROUVREAU
Directeur de la Communication Institutionnelle/ Marketing
T : 05 49 28 79 22
M : 06 21 46 66 89
v.rouvreau@cci79.com